

Bureau du 5 juillet 2004

Décision n° B-2004-2403

commune (s) : Vénissieux

objet : **Quartier Max Barel - Requalification des espaces extérieurs - Lot n° 3 - Autorisation de signer le marché de travaux**

service : Direction générale - Direction de la voirie

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 24 juin 2004, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2003-1087 en date du 3 mars 2003, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

Par décision n° B-2003-1775 en date du 13 octobre 2003, le Bureau délibératif a autorisé le lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert, conformément aux articles 33, 39, 40 et 58 à 60 du code des marchés publics, pour les travaux de requalification des espaces extérieurs du quartier Max Barel à Vénissieux.

Conformément à l'article 53 du code des marchés publics, la commission permanente d'appel d'offres, en séance du 19 mai 2004, a classé première l'offre de l'entreprise suivante :

- lot n° 3 : travaux d'espaces verts - mobilier urbain-jeux : entreprise Solyev, pour un montant de 136 686,53 € HT, soit 163 477,09 € TTC.

Le présent rapport concerne l'autorisation à donner à monsieur le président de la Communauté urbaine pour signer le marché, conformément aux articles L 2121-29 et L 2122-21 du code général des collectivités territoriales ;

Vu ledit dossier ;

Vu les articles L 2121-29 et L 2122-21 du code général des collectivités territoriales ;

Vu les articles 33, 39, 40, 53 et 58 à 60 du code des marchés publics ;

Vu les délibérations du Conseil n° 2002-0810, n° 2003-1087 et n° 2004-1989 respectivement en date des 4 novembre 2002, 3 mars 2003 et 10 mai 2004 ;

Vu sa décision n° B-2003-1775 en date du 13 octobre 2003 ;

Vu le procès-verbal d'analyse des offres de la commission permanente d'appel d'offres en date du 19 mai 2004 ;

DECIDE

1° - Autorise monsieur le président à signer le marché concernant la requalification des espaces extérieurs du quartier Max Barel à Vénissieux et tous les actes contractuels s'y référant avec l'entreprise suivante :

- lot n° 3 : travaux d'espaces verts - mobilier urbain-jeux : entreprise Solyev, pour un montant de 136 686,53 € HT, soit 163 477,09 € TTC.

2° - Cette opération est inscrite à la programmation pluriannuelle d'investissements 2002-2007. Elle a fait l'objet d'une individualisation de l'autorisation de programme globale requalification des espaces extérieurs du quartier MaxBarel - opération n° 0634 - pour un montant total de 1 116 446 € - compte 231 510 - fonction 824 .

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,